

CAP'MP2

COURS PRÉPARANT À LA MP2

MATURITÉ PROFESSIONNELLE POST-CFC

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Votre talent, notre engagement !

Sommaire

Introduction 3

Conditions d'admission et inscription 4

Modalités de la formation 5

Titre délivré et accès à la MP2 6

Lieux et horaires des cours 7

Renseignements et inscriptions 8

Introduction

CAP'MP2 est l'offre de cours préparant à la maturité professionnelle post-CFC (MP2). Il est spécialement conçu pour rafraîchir et renforcer ses connaissances afin de préparer efficacement son entrée en maturité professionnelle (MP), pour viser ensuite la poursuite des études en Hautes écoles spécialisées (HES).

CAP'MP2 peut être suivi pendant la dernière année[1] de CFC ou une fois le CFC en poche. Il garantit une préparation optimale et offre une double opportunité d'accès à la MP2 :

- **CAP'MP2, un accès direct à la MP2** : la réussite du cours préparant à la MP2, avec l'obtention de l'attestation, permet une admission en MP2 sans examen.
- **CAP'MP2, un atout pour réussir** : le programme développe les compétences requises pour la MP2 et constitue également une excellente préparation pour les personnes qui se présentent à l'examen d'admission.

Flexibilité et proximité

CAP'MP2 est constitué d'une offre multiple, adaptée à l'emploi du temps d'un-e apprenti-e en entreprise formatrice ou d'un-e jeune diplômé-e en emploi :

- **Souplesse des horaires** : dispensé sur deux semestres consécutifs, à raison d'une demi-journée par semaine ou en soirée.
- **Diversité des lieux** : proposé sur plusieurs sites du CPNE.

Un cours structuré autour de deux axes

- **Un domaine fondamental**, commun à l'ensemble des 5 orientations de maturité professionnelle, regroupant les enseignements de base en mathématiques et en langues (anglais et allemand / italien)
- **Un domaine spécifique** permettant d'approfondir les compétences liées à certaines orientations choisies (voir plus bas sous « Titre délivré et accès à la MP2 »).

[1] Pour les élèves de MP flexible anticipée du pôle CPNE-2S, le cours est suivi en 2e année

Conditions d'admission et inscription à CAP'MP2

Le cours est accessible, sur inscription, aux personnes en apprentissage en mode dual ou en formation à plein-temps dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'à toute personne en possession d'un CFC.

Admission à CAP'MP2 pour les personnes en formation

La personne en cours de formation professionnelle initiale (CFC) doit répondre aux critères suivants :

- Avoir 4.5 au minimum dans la moyenne des connaissances professionnelles au terme du premier semestre de son avant-dernière année d'apprentissage
- Maintenir les conditions d'inscription du point précédent au terme de son avant-dernière année d'apprentissage
- Obtenir l'accord de son employeur pour les personnes en apprentissage en mode dual

Admission à CAP'MP2 pour les personnes titulaires d'un CFC

Le titre CFC permet l'admission au cours préparant à la MP2 sur inscription.

Inscriptions

Dès fin octobre, possibilité de s'inscrire en suivant le lien : www.cpne.ch/cap-mp2, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril précédant le début de la formation. Après cette échéance, les demandes sont traitées en fonction des places encore disponibles.

L'ouverture des cours CAP'MP2 est confirmée en fonction du nombre d'inscriptions et des places disponibles.

Coûts de la formation

Le suivi de CAP'MP2 est soumis à une taxe forfaitaire annuelle. Les élèves du CPNE déjà assujetti-e-s à cette taxe n'ont aucun supplément à payer, tandis que les titulaires d'un CFC s'acquittent du montant de CHF 50.-

Modalités de la formation

Le cours est dispensé pendant deux semestres, à raison de 4 périodes hebdomadaires d'enseignement pour les branches du domaine fondamental. Ces branches constituent le socle de base pour se préparer à toutes les orientations de maturité professionnelle (MP).

Pour l'orientation MP Technique, architecture et sciences de la vie (TASV) ou l'orientation MP Économie et services (ESe) s'ajoute une période d'enseignement spécifique pour une entrée en MP2 sans examen d'admission.

Les disciplines enseignées sont les suivantes :

Cours du domaine fondamental (communs à toutes les orientations MP)	**Anglais 1 période**	**Allemand ou Italien 2 périodes**	**Mathématiques 1 période**
Cours du domaine spécifique pour l'orientation MP Économie et services (ESe)	**Finances & comptabilité 1 période**		
Cours du domaine spécifique pour l'orientation MP Technique, architecture et sciences de la vie (TASV)	**Mathématiques avancées 1 période**		

Le choix "Italien" comme alternative à "Allemand" n'est proposé qu'à certaines heures et sur certains sites (voir en page 8). Cette langue peut être choisie uniquement pour les orientations Arts visuels et arts appliqués, Santé et social et Économie et services.

Cours facultatifs

En amont de CAP'MP2, des cours facultatifs peuvent être proposés en fin de journée aux personnes en formation initiale au CPNE pour soutenir les apprentissages des langues du domaine fondamental. Le but de ces cours est de maintenir un niveau de langues correspondant aux prérequis.

Titre délivré et accès à la MP2

La réussite du cours CAP'MP2 donne droit à une attestation, qui permet d'accéder aux cours de maturité professionnelle post-CFC (MP2) sans examen dans l'orientation concernée. En cas de non-promotion à l'issue du cours, un examen d'admission pour entrer en maturité professionnelle est exigé.

Pour valider la réussite du cours et obtenir l'attestation, il est nécessaire d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 4. Pour les orientations MP2 Arts visuels et arts appliqués, Nature, paysage et alimentation (NPA), ainsi que Santé et social, la moyenne se calcule sur les branches du domaine fondamental (allemand/italien, anglais et mathématiques).

Pour les orientations MP2 Économie et services (ESe) et Technique, architecture et sciences de la vie (TASV), il faut obtenir une moyenne générale de 4 sur les branches du domaine fondamental ainsi qu'une moyenne générale de 4 dans la branche du domaine spécifique.

En résumé, pour accéder aux différentes orientations MP2 sans examen :

- MP orientation Arts visuels et arts appliqués : requiert la réussite du domaine fondamental (langues et mathématiques)
- MP orientation Économie et services (ESe) : requiert la réussite du domaine fondamental (langues et mathématiques) et spécifique (finances et comptabilité)
- MP orientation Nature paysage et alimentation (NPA) : requiert la réussite du domaine fondamental (langues et mathématiques)
- MP orientation Technique, architecture et sciences de la vie (TASV) : requiert la réussite du domaine fondamental (langues et mathématiques) et spécifique (mathématiques avancées)
- MP orientation Santé et social : requiert la réussite du domaine fondamental (langues et mathématiques)

Pour viser une admission dans les orientations MP ESe ou TASV, il est possible de suivre uniquement le domaine fondamental et de le valider puis passer l'examen pour le domaine spécifique.

Informations concernant la maturité professionnelle www.ne.ch/matupro.

Lieux et horaires de cours

CAP'MP2 est proposé sur différents sites du CPNE à différents horaires adaptés à l'emploi du temps d'un-e apprenti-e en entreprise formatrice ou d'un-e personne diplômé-e en emploi.

La personne intéressée choisit le site et l'horaire de son choix pour suivre le cours du domaine fondamental et, en fonction de l'orientation choisie (TASV et ESe), le cours du domaine spécifique.

		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
La Chaux-de-Fonds Site Progrès	Matin				08h15 - 11h45 (2S) **ANG** **ALL / ITA** **MATH**
					12h30 - 13h15 (CG) **Finances & compta**
	Après-midi				13h20 - 16h45 (CG) **ANG** **ALL / ITA** **MATH**
	Soir			18h00 - 21h15 (2S) **ANG** **ALL / ITA** **MATH**	
Le Locle Site Klaus	Après-midi		13h25 - 16h40 (TI) **ANG** **ALL** **MATH** *		
			16h40 - 17h25 (TI) **MATH avancées** *		
Neuchâtel Site Maladière	Matin				08h10 - 11h30 (CG) **ANG** **ALL / ITA** **MATH**
					11h30 - 12h15 (CG) **Finances & compta**
	Après-midi	13h10 - 16h25 (TI) **ANG** **ALL** **MATH** *	13h10 - 16h25 (TI) **ANG** **ALL** **MATH**	13h10 - 16h25 (TI) **ANG** **ALL** **MATH** *	
		16h25 - 17h10 (TI) **MATH avancées** *	16h25 - 17h10 (TI) **MATH avancées** *	16h25 - 17h10 (TI) **MATH avancées** *	
	Soir	18h00 - 21h15 (CG) **ANG** **ALL / ITA** **MATH**			

* À partir de la rentrée 2028-2029

Cours du domaine fondamental, pour toutes les orientations de MP = Anglais (ANG), Allemand (ALL) ou Italien (ITA), Mathématiques (MATH)

Cours du domaine spécifique pour l'orientation MP Technique, architecture et sciences de la vie (TASV) = Mathématiques avancées

Cours du domaine spécifique pour l'orientation MP Économie et services = Finances et comptabilité

La Chaux-de-Fonds
Site Progrès
Rue du Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds

Le Locle
Site Klaus
Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Neuchâtel
Site Maladière
Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Renseignements et inscriptions

Secrétariats des pôles

CPNE-CG

Maladière 84
2002 Neuchâtel

Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds

T +41 32 886 36 00
cpne-cg@rpn.ch

CPNE-2S

Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds

+41 32 886 36 04
cpne-2s@rpn.ch

CPNE-TI

Maladière 84
2002 Neuchâtel

Klaus 1
2400 Le Locle

+41 32 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

CPNE - Réception principale

Maladière 84
2002 Neuchâtel

T +41 32 717 40 00
cpne.accueil@rpn.ch

Lundi - jeudi
07h30 - 11h30
13h30 - 17h00

Vendredi
07h30 - 11h30
13h30 - 16h00

L'illustration de cette brochure a été en partie générée par intelligence artificielle.

CPNE-communication - v1.0- 2026

Pour plus d'informations : www.cpne.ch/cap-mp2

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Votre talent, notre engagement !